



ÉQUIPES ET DÉLÉGATIONS

Chaque délégation se présente sous forme de triplète composée de 3 joueurs dont un capitaine. Chaque délégation peut également présenter un coach. La mixité n'est pas imposée dans ce sport. Ces joueurs/joueuses ne sont pas autorisés à participer à un autre sport à l'exception du Cross, Natation ou Athlétisme, et Pompoms.

Tous les joueurs doivent être scolarisés dans l'école pour laquelle ils concourent. Ils doivent être en mesure de fournir leur carte étudiante ou une attestation de scolarité à tout instant.

Les organisateurs se réservent le droit de contrôler les cartes étudiantes et d'exclure toute équipe dont un joueur ne pourrait pas justifier de son appartenance à l'école pour laquelle il joue.

Une fois les joueurs enregistrés auprès de l'organisation, les équipes ne seront plus modifiables sauf en cas de force majeure (blessure de dernière minute).

MODALITÉS PRATIQUES

a) Lieu et horaire

Le tournoi se déroulera le vendredi 25 avril sur le boulodrome de la Cité Internationale Universitaire de Paris.

b) Equipement

Chaque délégation devra apporter ses propres boules de pétanque, et sa bonne humeur.

DÉROULEMENT DU TOURNOI

Tous les matchs se joueront en 13 points gagnants avec une limite de temps de 50min. Si le match dépasse 50 min, on retient le score en cours.

En cas d'égalité, le match continue jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'égalité.

a) Phases de poule

Il y aura 2 poules de 5 équipes. Dans chaque partie de poule, l'attribution des points se fait de manière suivante :

- Partie gagnée : 1 point
- Partie perdue : 0 point

A l'issue des phases de poules si des équipes ont le même nombre de points, elles seront départagées de la manière suivante :

- En cas d'égalité entre 2 équipes, leur classement est déterminé par la partie directe entre elles.
- En cas d'égalité entre 3 équipes et plus, on les départage au bénéfice des points gagnés et perdus.
- S'il en résulte une égalité entre 2 équipes, leur classement est déterminé par le résultat de la partie directe entre elles.
- En dernier ressort, les équipes seront classées selon l'âge des plus jeunes joueurs de chaque équipe en commençant par le plus jeune d'entre eux.

a) Phases finales

A l'issue des phases de poule, les 3 premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour les phases finales. La première équipe de chaque poule rentrent directement en demi-finales tandis que la 2ème et 3ème équipe de chaque poule rentrent pour en quart de finales.

La 4ème équipe de chaque poule s'affrontent pour la 7ème place, la 5ème équipe de chaque poule s'affrontent pour la 9ème place.

RÈGLEMENT

Sauf règles et contraintes spécifiques à la présente compétition, le règlement appliqué est celui de la FFPJP.

Le cochonnet doit être envoyé de 6 à 10 mètres du cercle. Les deux pieds du joueur doivent être intégralement dans le cercle durant le lancer. Les joueurs qui ne jouent pas doivent se tenir à l'extérieur des limites du terrain.

Tout geste dangereux, volontaire ou non, pouvant atteindre à l'intégrité physique d'un adversaire est punissable d'une expulsion du match voire de l'entière du tournoi à la suite d'une procédure validée par le responsable du tournoi et les responsables Sport du Cartel. Lors de la période probatoire, le joueur ne peut rejouer.

Tout comportement irrespectueux ou antisportif à l'encontre de l'adversaire, d'un membre du public ou d'un membre de l'organisation est punissable de l'expulsion du match en cours (ou du tournoi selon la gravité).

Au-delà de 5 min de retard, l'équipe est déclarée forfait avec un score fictif de 13-0 pour la partie en cours. Tous les joueurs doivent se présenter à la table de marque en début de journée et montrer leur carte étudiante.

Le point sera systématiquement rejoué en cas de gêne sur le terrain (quelqu'un qui rentre volontairement ou non pourra être sanctionné en cas de récidive).

ARBITRAGE

Les matchs se déroulent en auto-arbitrage, les joueurs sont seuls juges du comptage des points et de la validité d'un point.

Dans le cas où deux équipes sont indécises sur une décision, le point sera rejoué. Aucun avis extérieur ne sera pris en compte.

PORTER RÉCLAMATION

En cas de litige, le capitaine de l'équipe est le seul à être autorisé à porter réclamation auprès du responsable du tournoi. Le sujet du litige sera étudié en présence de la commission de discipline.

Ce règlement est susceptible d'être modifié jusqu'à la date du Cartel 2025.